



# **DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS : RÉDACTION DES PROJETS CLUBS ET COMITÉS PSF 2025**

Ce dossier vise à accompagner la rédaction d'un projet afin de solliciter une subvention, dans le cadre du Projet Sportif Fédéral de la FFC.

Des éléments techniques liés aux démarches à réaliser sont évoqués, ainsi que la présentation des thématiques spécifiques à la Fédération Française de Cyclisme.

# Demande de subvention territoriale ANS – FFC 2025

---

Partie 1 : Éléments généraux de la constitution du dossier pour la mise en place d'un projet.....	2
Partie 2 : Éléments spécifiques de mise en place pour les 10 dispositifs .....	7
OBJECTIF : DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE.....	7
Dispositif 1 : « École Française de Cyclisme » .....	7
Dispositif 2 : « Manifestations et animations cyclistes pour toutes et tous » .....	10
Dispositif 3 : « Savoir Rouler à Vélo » .....	12
Dispositif 4 : « Vivre vélo au féminin » : .....	14
OBJECTIF : ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ .....	17
Dispositif 5 : « Responsabilité Sociétale des Associations » : .....	17
OBJECTIF : PROMOTION SPORT SANTÉ .....	20
Dispositif 6 : « Cyclisme Santé » .....	20
OBJECTIF : ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT NIVEAU .....	23
Dispositif 7 : « Détection – Accession territoriale » .....	23
Dispositif 8 : « Perfectionnement – accession territoriale » .....	25
Dispositif 9 : « Formations » .....	27
Dispositif 10 : « Compétitions » .....	29

## Partie 1 : Éléments généraux de la constitution du dossier pour la mise en place d'un projet

Ce dossier vise à accompagner la rédaction d'un projet afin de solliciter une subvention, dans le cadre du Projet Sportif Fédéral.

Des éléments techniques liés aux démarches à réaliser sont abordés, ainsi que la présentation des thématiques spécifiques à la Fédération Française de Cyclisme.

**Attention :** le projet présenté doit être personnalisé à l'association. Les éléments descriptifs apportés (objectifs, descriptions et indicateurs) sont très importants. Ils doivent permettre aux commissions d'évaluation de bien identifier la spécificité de chaque action.

S'agissant de la demande de subvention, cette fiche correspond à l'étape 4 de la demande sur « Le Compte Asso », l'étape de description du projet. Consulter le guide.

Un guide dans la conception et la réalisation de projet(s), plutôt axé sur la réflexion du contenu, a été mis en place, [accessible en cliquant ici](#).

Afin d'accéder au dispositif de subvention ANS – FFC 2025, via Le Compte Asso, saisir dans la case « Recherche » le code relatif à votre région d'appartenance selon la liste ci-dessous (libellé : FFCyclisme – *NOM de la REGION* - Projet sportif fédéral) :

- Auvergne-Rhône-Alpes : 1025
- Bourgogne Franche-Comté : 1026
- Bretagne : 1027
- Centre Val-de-Loire : 1028
- Grand Est : 1029
- Hauts-de-France : 1030
- Île-de-France : 1031
- Normandie : 1032
- Nouvelle Aquitaine : 1033
- Occitanie : 1034
- Pays de la Loire : 1035
- Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur : 1036
- Guadeloupe : 1037
- Martinique : 1038
- Guyane : 1039
- La Réunion : 1040
- Mayotte : 1041

La réalisation d'un dossier de demande de subvention doit comprendre entre **un et trois projets de développement qui s'intègrent dans les dispositifs existants**. Les structures de niveau territorial du programme d'accèsion peuvent présenter une action complémentaire relative à « l'accèsion territoriale au sport de haut niveau ».

**A compter de 2025**, au regard du nombre important de subventions inférieures à 500 € et afin d'éviter le « saupoudrage », seules **2 actions maximum** par subvention attribuée au **seuil minimum** pourront être financées ainsi :

- Une subvention de 1 500 € permettra de financer 1 action à 1 500 € ou 2 actions à 750 €
- Une subvention de 1 000 € permettra de financer 1 action à 1 000 € ou 2 actions à 500€.

Ces dispositifs sont présentés en partie 2 de ce dossier.

### 1. Intitulé du projet :

Merci d'utiliser l'appellation ci-dessous pour faciliter le tri des dossiers de demande de subvention. Le nom du projet doit bien **correspondre à l'une des 10 fiches thématiques** présentées ci-après.

#### Nom du dispositif – Nom du Club/Comité

Les projets doivent être contextualisés et les contenus adaptés aux caractéristiques du club et du territoire. Des innovations et des compléments peuvent venir enrichir les projets type.

### 2. Objectifs :

Cette partie vise à **décrire ce que le club et/ou comité poursuit à travers le projet**. Elle devra mettre en avant les axes valorisés et défendus par le projet, en cohérence avec le projet associatif du club ou du comité.

### 3. Description :

Cette partie vise à préciser les actions prévues par le club et/ou comité pour mener son projet. Elle permettra d'illustrer les **actions concrètes** qui seront menées pour le projet.

Le projet de mandat "Le cyclisme en partage" est au service des pratiquants et des structures fédérales en constituant une plateforme pour un cyclisme français innovant, durable et inclusif. L'ensemble des projets présentés par les clubs et comités doivent intégrer ces enjeux, participant à une transformation en profondeur des pratiques cyclistes.

Les actions orientées vers des territoires prioritaires (ZRR, QPV), qui feront l'objet d'une attention particulière, devront être mentionnées dans cette partie, et détaillées.

#### 4. Modalité de l'aide :

Sélectionnez « Aide au projet ».

#### 5. Objectifs opérationnels :

Sélectionnez l'objectif **en fonction de la fiche projet** que vous souhaitez développer parmi les 4 proposés (élément à retrouver sur la fiche thématique).

Ces différents objectifs sont les suivants :

- *Développement de la pratique*
- *Éthique et citoyenneté*
- *Promotion du sport santé*
- *Accession territoriale au sport de haut niveau*

#### 6. Modalité ou dispositif :

Il s'agit ici de sélectionner le **dispositif dans lequel s'inscrit l'action** parmi les 10 proposées par la FFC. Chaque projet déposé doit obligatoirement être rattaché aux dispositifs suivants :

Dans l'objectif de "Développement de la pratique"

- *Ecole Française de Cyclisme*
- *Manifestations & animations cyclistes pour toutes et tous*
- *Savoir Rouler à Vélo*
- *Vivre vélo au féminin*

Dans l'objectif "Éthique et citoyenneté"

- *Responsabilité Sociétale des Organisations*

Dans l'objectif "Promotion sport santé"

- *Cyclisme Santé*

Dans l'objectif "Accession territoriale au sport de haut niveau" (uniquement pour les structures de niveau territorial du programme d'accès, labellisées dans le PPF et inscrites au PSQS cf liste en annexe de la note de cadrage)

- *Détection - accession territoriale*
- *Perfectionnement - accession territoriale*
- *Formation*
- *Compétitions (uniquement en lien avec la détection et la sélection de sportifs pour l'accès en structure nationale de haut niveau)*

**Les projets de clubs et/ou comités qui ne s'inscrivent pas dans au moins un de ces dispositifs ne seront pas subventionnables.**

Vous trouverez en partie 2 des fiches thématiques disponibles pour chaque dispositif.

## 7. Publics bénéficiaires :

Statut : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet (voir partie 2) –

Validité : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet (voir partie 2) – Public valide ; public en situation de handicap ; public atteint d'une affection longue durée.

Genre : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet (voir partie 2) – Féminin ; Masculin ; Mixte.

Tranche d'âge : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet (voir partie 2)

Nombre : Indiquer le nombre de bénéficiaires visé par le projet

Type : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet (voir partie 2)

Commentaire : Vous pouvez apporter des précisions sur le public bénéficiaire

**Note :** Le public féminin est un public très fortement ciblé par l'Agence nationale du sport. La FFC dans le cadre de son projet fédéral est fortement investie vers la féminisation et la mixité du sport cycliste. **Selon les directives de l'Agence Nationale du Sport, 20% des fonds de ce financement est destiné au public féminin.** Si votre action est majoritairement à destination d'un public féminin, veuillez cocher le genre « féminin » même si la participation à l'action peut être mixte.

## 8. Territoires :

Territoire : Une description précise des caractéristiques de votre territoire (nom de-s ville-s, de-s quartier-s, données géographiques, autre-s club-s cycliste-s..) est essentielle pour comprendre les particularités de votre projet.

L'objectif de cette description est de démontrer en quoi le projet va permettre le développement des activités dans des territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes.

Type de territoire : Si c'est le cas, il est important de sélectionner le type de territoire dans lequel sont prévues les actions du projet.

## 9. Moyens humains :

Précisez les moyens humains, par nature, qui seront consacrés à la mise en œuvre et au pilotage de ce projet.

Il est à noter que les **projets mobilisant des éducateurs professionnels seront valorisés**, cette mobilisation peut se faire avec des salariés du club ou des moniteurs intervenants extérieurs en tant que prestataires. Mais il est important aussi de bien valoriser l'intervention des bénévoles (y compris dans le volet budgétaire (contributions volontaires en nature)

## 10. Évaluation :

La démarche de projet nécessite de disposer d'indicateurs qui permettent de mesurer l'effectivité du projet et ses effets. Ces indicateurs doivent être mesurables et réalisables.

**Attention :** Toutes les thématiques impliquent un indicateur d'évaluation obligatoire pour votre projet (voir partie 2). Vous devez donc inclure cet indicateur dans votre demande de subvention.

## 11. Budget de l'action et subvention demandée :

Le budget doit être équilibré et englober toutes les dépenses et recettes prévues pour mettre en œuvre ce projet (voir partie description).

Exemples de dépenses	Exemples de recettes
Frais de formation	Subventions ANS et autres (collectivités...)
Acquisition de matériel spécifique (500 € HT max)	Participation des usagers
Rémunération des intervenants	Aides de partenaires (privés, fondations...)
Frais de communication	Fonds propres
Frais de déplacements	

Pensez à bien indiquer le montant de la subvention demandée par le club sur ce projet. Le co-financement externe, notamment avec les collectivités territoriales est fortement conseillé.

**Rappel :** Le total des subventions territoriales demandées par un club affilié à la FFC doit être de minimum 1 500 € (1 000 € pour un club situé en ZRR ou en CRTE rural – [voir carte interactive](#)).

Les autres sources de cofinancement recherchées ou déjà obtenues doivent également être indiquées (collectivités locales, aide à l'emploi...).

À l'issu de la demande de subventionnement sur une ou plusieurs action(s) spécifique(s), si vous souhaitez comprendre le montant qui a été attribuée à votre structure, vous pouvez consulter le document "Comprendre le montant de la subvention PSF attribuée", [en cliquant ici](#).

### ATTENTION :

Lors de la rédaction du dossier par les clubs et/ou comités, il est essentiel de bien penser à :

- Présenter le même montant entre le projet envisagé et le budget prévisionnel annoncé dans les comptes de l'association ;
- Être cohérent sur le poids de l'aide demandée dans le budget du projet : viser une aide inférieure 50% du financement du projet ;
- Être cohérent sur l'ambition financière du projet qui doit être en rapport avec le budget global de l'association ; viser une aide inférieure à 10% du budget de l'association
- Intégrer les co-financements à la demande, en précisant les montants dans le budget



## Partie 2 : Éléments spécifiques de mise en place pour les 10 dispositifs

OBJECTIF : DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Dispositif 1 : « École Française de Cyclisme »

Lien page internet : [Écoles Françaises de Cyclisme - Fédération Française de Cyclisme \(ffc.fr\)](https://www.ffc.fr/ecoles)

### 1. Intitulé :

École Française de Cyclisme – Nom du Club

*Développement de la pratique*

Cadre référent : Jean Charles ROMAGNY – jeunesse@ffc.fr

### 2. Objectifs :

#### ATTENTION :

Les actions déposées dans le cadre du dispositif "Ecole Française de Cyclisme" seront étudiées pour les clubs labellisés "Baby Vélo", "Ecole de Vélo", ou "Club Compétition" ou les clubs souhaitant être labellisés en 2025.



Les comités peuvent candidater au titre de l'animation et la coordination du réseau des EFC de leur territoire

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

#### Exemples d'objectifs

- Obtenir le label "Baby-vélo" : pour favoriser l'aisance à vélo des enfants dès le plus jeune âge en utilisant une méthode pédagogique qui s'appuie sur le support draisienne.
- Obtenir le label "École de Vélo" : Pour poursuivre les apprentissages autour des fondamentaux du cyclisme notamment l'accueil de licenciés dans une approche loisir
- Obtenir le label "Club Compétition" : Pour engager un perfectionnement dans une des disciplines du cyclisme, en lien avec le circuit de compétition.
- Développer une nouvelle discipline au sein de l'EFC (type Gravel, BMX Freestyle, pumptrack, etc.)
- Accroître la qualité d'encadrement pédagogique du club (achat des ressources pédagogiques FFC par exemple)
- Faire découvrir différentes pratiques cyclistes (route, VTT, BMX, Piste, Freestyle...) aux jeunes pratiquants



- Souscrire à l'offre fédérale "Nolio by FFC" (<https://structures.ffc.fr/nolio-by-ffc/>) : pour favoriser la transformation numérique de la planification de l'entraînement, la gestion des collectifs et la détection et l'identifications des jeunes à potentiels à travers le passeport de compétences. Pour la première année de souscription ; Offre Club (aide de 500€) : 3 accès éducateurs/entraîneurs et 120 sportifs ; OU Offre Club starter (aide de 300€) : 2 accès éducateurs/entraîneurs et 40 sportifs. Modalité de souscription disponible depuis l'Espace Club
- Pour les comités : animer, accompagner le réseau des EFC au nouveau départemental ou régional. Accompagner les clubs non labellisés vers la labellisation

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

### 3. Description :

Exemples d'actions à mener
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de stages découverte de nouvelles pratiques auprès de licenciés ou non-licenciés (exemple : stage pumptrack pour un club orienté BMX race, découverte du Gravel,...)</li> <li>• Mobilisation d'une équipe d'encadrement, bénévole ou rémunéré, pour organiser l'EFC. Ceci peut nécessiter l'accompagnement vers de la formation fédérale pour certaines personnes.</li> <li>• Mise en œuvre d'actions partenariales avec des écoles, ACM, des sections sportives ou associations de fédérations scolaires (USEP, UNSS, ...)</li> <li>• Acquisition de matériel pédagogique pour accueillir de nouveaux licenciés au sein de l'EFC notamment pour ouvrir un créneau dans une nouvelle discipline.</li> <li>• Acquisition du matériel pédagogique nécessaire à l'accueil de groupes de jeunes cyclistes par exemple : <a href="#">Ecole Française de Cyclisme – Librairie FFC</a>. Communication vers les parents et vers les acteurs institutionnels du territoire pour faire connaître l'EFC.</li> <li>• Communication vers les parents et vers les acteurs institutionnels du territoire pour faire connaître l'EFC.</li> <li>• Pour les comités : visites de clubs labellisés ou à labelliser, réunions de coordination, journées de rassemblement départemental ou régional (manifestations dédiées, stages départementaux ou régionaux de préparation à un TF ...)</li> </ul>

Pour favoriser l'accès de l'EFC à des jeunes qui résident dans des territoires défavorisés (QPV, ZRR...), il peut être intéressant de mobiliser des maisons de jeunes, des centres de protection maternelle infantile (PMI), des écoles, des Accueils Collectifs de Mineurs ou tout autre relais en lien avec les jeunes et leurs parents. Ils pourront faire connaître l'EFC mais aussi pour certains participer financièrement à l'inscription de jeunes de leurs territoires.

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

#### 4. Publics bénéficiaires :

Statut : École de Sport

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Mineur

Type : Public Mixte

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

#### 5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « Développement de la pratique »
- Puis sélectionnez le dispositif « École Française de Cyclisme (EFC) »

#### 6. Évaluation :

Indicateurs obligatoires
Être labellisé "Ecole Française de Cyclisme" en 2025.

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs
Souscription à la plateforme "Nolio By FFC" en cours de saison 2025, si demande de financement de l'abonnement.
Label(s) obtenus de l'École Française de cyclisme : Baby vélo et/ou club compétition.
Evolution du nombre de jeunes inscrits au sein de l'EFC.
Nombre de jeunes bénéficiaires des créneaux ou stages dédiés aux nouvelles pratiques.
Evolution du nombre de points obtenus au trophée "Ecole Française de Cyclisme de l'année".
Evolution de classement du club au trophée "Ecole Française de Cyclisme de l'année".

## Dispositif 2 : « Manifestations et animations cyclistes pour toutes et tous »

### 1. Intitulé :

Manifestations et animations cyclistes pour toutes et tous – Nom du Club

*Développement de la pratique*

Cadre référent : Thierry BEDOS – [t.bedos@ffc.fr](mailto:t.bedos@ffc.fr)

### 2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Promouvoir les manifestations de masse du cyclisme auprès du plus grand nombre, en particulier des jeunes et des femmes, en innovant sur des formats de courses, de services et d'animations.</li><li>• Inciter des jeunes filles et des jeunes garçons à rejoindre le club pour y pratiquer une discipline cycliste dans une approche compétitive.</li><li>• Promouvoir une image moderne et innovante des activités cyclistes.</li><li>• Mutualiser des compétitions cyclistes réservées aux licenciés avec des épreuves ouvertes à toutes et tous, notamment aux licenciés de fédérations sportives voisines (UNSS, USEP...).</li></ul>

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

### 3. Description :

Exemples d'actions à mener
<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation de manifestations dans de nouvelles pratiques cyclistes (gravel, pumptrack, e-cycling, freestyle...)</li><li>• Organisation du dispositif « Défie un Champion » (<a href="#">voir fiche en cliquant ici</a>) dans le cadre de manifestations locales, cyclistes ou non (forum des associations, fête du sport...)</li><li>• Organisation de manifestations cyclistes ouvertes à tous : cyclosporives, "tests chrono" (<a href="#">voir fiche en cliquant ici</a>), randos d'or, rallyes VTT, randos Gravel affiliées FFC, animations sur pumptrack, ...</li><li>• Organisation de manifestations cyclistes autour de la mobilité à vélo (randonnées familles au sein d'un quartier...)</li><li>• Coopération avec des établissements scolaire et/ou les sections UNSS de ces établissements pour mettre en place le dispositif « Défie un Champion » ou toute autre animation</li><li>• Mobilisation et acquisition du petit matériel nécessaire à ces animations ou manifestations</li></ul>

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

#### 4. Publics bénéficiaires :

Statut : Public hors clubs

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Tout public

Type : Public mixte

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires, et la coopération avec d'autres fédérations sportives.

#### 5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « Développement de la pratique »
- Puis sélectionnez le dispositif « Manifestations et animations cyclistes pour toutes et tous »

#### 6. Évaluation :

Indicateur obligatoire
<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre d'animations</li><li>- Nombre de participants dont nombre de femmes et nombre d'hommes</li><li>- Nombre de licenciés FFC et non-licenciés</li></ul>

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs
<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de mineurs</li><li>- Taux de transformation en licences FFC</li><li>- Ratio licenciés FFC/non-licenciés</li></ul>

## Dispositif 3 : « Savoir Rouler à Vélo »

### 1. Intitulé :

Savoir Rouler à vélo – Nom du Club  
*Développement de la pratique*

Cadre référent : Jean Charles ROMAGNY – [jc.romagny@ffc.fr](mailto:jc.romagny@ffc.fr)

### 2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

#### Exemples d'objectifs

- Réaliser des cycles d'apprentissage du dispositif ministériel Savoir Rouler à Vélo pour des enfants de 6 à 11 ans.

### ATTENTION :

Les actions éligibles dans le cadre du PSF doivent viser des interventions du club dans les établissements scolaires ou les accueils collectifs de mineurs. Les actions SRAV au sein du club ne sont pas éligibles. Il est nécessaire de réaliser le compte rendu financier de l'action et de renseigner ses interventions sur la plateforme du ministère des sports, et des jeux olympiques et paralympiques : [Savoir rouler à vélo](#).



### 3. Description :

#### Exemples d'actions à mener

- Mise en œuvre de cycles « Savoir Rouler à Vélo » au sein **des établissements scolaires** (cycles complets incluant le bloc 3) du territoire et des accueils collectifs de mineurs (ACM).
- Mise en œuvre de cycles « Savoir Rouler à Vélo » auprès d'un public en situation de handicap (cycles au sein d'Instituts Médicaux Educatifs (IME)) (incluant le bloc 3).
- Mise en œuvre d'actions de promotion du "Savoir Rouler à Vélo" au cours d'évènements (Mai à Vélo, Semaine Olympique et Paralympique, compétitions internationales ...).

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

#### 4. Publics bénéficiaires :

Statut : Public hors club

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Mineur

Type : Public Mixte

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires. Le projet peut également impliquer les parents.

#### 5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « Développement de la pratique »
- Puis sélectionnez le dispositif « Organisation de séquence « Savoir Rouler à Vélo » pour les jeunes

#### 6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateur obligatoire
Nombre d'attestations « Savoir Rouler à Vélo » délivrées par le club et renseignées sur la plateforme gouvernementale ( <a href="https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/">https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/</a> )

Autres indicateurs facultatifs
Nombre et listes des structures associées à l'organisation de modules ou de manifestations « Savoir Rouler à Vélo » (établissement scolaire, centres de loisir, accueil collectif de mineurs...)
Nombre d'enfants bénéficiaires issus de territoires prioritaires (ZRR, QPV)
Nombre de bénéficiaires en situation de handicap

## Dispositif 4 : « Vivre vélo au féminin » :

### 1. Intitulé :

Vivre vélo au féminin – Nom du Club  
*Développement de la pratique*

Cadre référent : Jean-Charles Romagny – [jc.romagny@ffc.fr](mailto:jc.romagny@ffc.fr)

### 2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples objectifs	
Manifestation 100% filles	<ul style="list-style-type: none"><li>Organiser des journées d'initiation ou de découverte pour un public féminin (licenciées et non-licenciées) (journées gratuites pour les bénéficiaires)</li><li>Organiser des journées de perfectionnement réservée à des jeunes filles mineures (journées gratuites pour les bénéficiaires)</li><li>Expérimenter des dispositifs qui facilitent la pratique des activités cyclistes pour les femmes (garde d'enfant pendant la manifestation ou les séances, mise en place de créneaux loisirs destinés aux mères pendant les séances d'entraînement des enfants, journée thématique (ex : mécanique): innover).</li></ul> <p>Pour les comités départementaux et régionaux, ces actions doivent se réaliser dans au moins 2 disciplines différentes. Pour les comités régionaux, l'organisation des journées de sélection « Elles arrivent » sont éligibles.</p>
Ambassadrice	<ul style="list-style-type: none"><li>Organisation de manifestations 100% femmes par les ambassadrices FFC.</li></ul>

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

### 3. Description :

Exemples actions	
Manifestation 100% filles	<ul style="list-style-type: none"><li>Organisation de rassemblements sur route, VTT, Gravel en groupes de femmes avec, de préférence, un encadrement féminin.</li><li>Organisation de stages d'initiation au BMX Race, au BMX freestyle, au pumptrack ou à la piste 100% filles.</li><li>Organisation de journées de stages de perfectionnement en BMX Race, VTT (Trial, Enduro, DH,XCO), piste, pumptrack 100% filles</li><li>Organisation de baptêmes de piste.</li></ul>

Ambassadrice	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manifestations 100% féminine organisées par les ambassadrices FFC.</li> </ul>
--------------	--

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

#### 4. Publics bénéficiaires :

- Statut :
  - « Public hors clubs » (actions de développement de manifestations 100% femmes)
- Genre : féminin (*sélectionner féminin même si quelques hommes y participent*)
- Tranche d'âge : « Toutes tranches d'âges », « jeunes », ou « adultes » selon les publics visés
- Type : Selon les actions principales prévues dans le projet
- Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

### ATTENTION :

Pour cette action, orientée vers un public cible, vous devez nécessairement sélectionner le public « Féminin » dans la catégorie « Genre » de la section « publics bénéficiaires ».



#### 5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « Développement de la pratique »
- Puis sélectionnez le dispositif « Vivre vélo au féminin »

#### 6. Évaluation :

Indicateur obligatoire	
Manifestation 100% filles	Nombre de participantes à la ou les manifestations.
	Nombre de manifestations ou journées de stages organisées.
Ambassadrice	Nombre d'animations effectuées par l'ambassadrice du club.



Indicateur facultatif	
Manifestation 100% filles	Évolution du ratio entre le nombre de femmes licenciées par rapport aux licenciés masculins.
	Pourcentage des participantes qui se sont inscrites au club à la suite de la manifestation
Ambassadrice	Nombre de bénéficiaires.

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

## OBJECTIF : ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ

### Dispositif 5 : « Responsabilité Sociétale des Associations » :

#### 1. Intitulé :

Responsabilité sociétale des Associations – Nom du Club

*Éthique et citoyenneté*

Cadre référent : Jean-Charles Romagny – jc.romagny@ffc.fr

La Responsabilité Sociétale des Associations est la démarche mise en place par une association afin d'intégrer les enjeux du développement durable dans ses activités en prenant en compte des critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques, d'innovation, en lien avec toutes les parties prenantes (salariés, bénévoles, partenaires, prestataires, pratiquants...).<sup>1</sup>

#### 2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

##### Exemples d'objectifs

- Lutter contre toutes les formes de violence dans le Sport.
- Favoriser la pratique Handicyclisme
- Participer à la gestion éco responsable d'itinéraires ou d'équipements cyclistes en lien avec la collectivité ou le propriétaire.
- Mener des actions de sensibilisation et de formation au développement durable auprès des bénévoles et jeunes licenciés.
- Veiller à la réduction des déchets.
- Valoriser la seconde vie du matériel cycliste.
- Mener des actions en faveur d'une pratique cycliste vertueuse.
- Inciter à l'usage des mobilités durables.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

<sup>1</sup> CNOSEF, [https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8036-responsabilite-sociale-des-organisations-sportives-\(rso\)-.html](https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8036-responsabilite-sociale-des-organisations-sportives-(rso)-.html)

### 3. Description :

#### Exemples d'actions à mener

- Opération(s) d'entretien, collecte de déchets (non cumulable pour les clubs lauréats de l'Appel à projet France vélo/CIC 2025), et/ou nettoyage d'un site de pratique (d'itinéraires de sites VTT).
- Découverte des activités parasports (action de promotion auprès d'institut spécialisés, ouverture de sections parasports, randonnée en fauteuil tout terrain, etc.)
- Financement de formations autour du développement de pratiques parasports (bénévoles, encadrants, dirigeants).
- Pour les comités : Diagnostique, état des lieux de la pratique.
- Collecte et/ou remise en état de vélos (Bourse aux vélos).
- Animation d'ateliers autour de la protection de l'environnement et des espaces de pratique auprès des licenciés.
- Réduction des achats de produits de faible qualité ou jetable.
- Réalisation d'opérations écoresponsables en partenariat avec des structures locales de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).
- Opération(s) d'affichage d'itinéraires cyclables et/ou faciliter l'accès et le stationnement sécurisé pour vélos des parties prenantes (licenciés, dirigeants, bénévoles, visiteurs...).
- Organisation d'un évènement qui traite de la thématique de la consommation énergétique et de la réduction de la consommation de l'eau.
- Soirée débat sur la thématique ; Rendez-vous de l'info parents/éducateurs -entraîneurs.
- Diffusion d'outils existants portant sur la prévention contre le harcèlement et les violences sexuelles dans le sport ; voir ressources FFC <https://velo.fcc.fr/engagements-ffc/preventions/violence/>
- Intervention spécifique de sensibilisation dans les formations des encadrants sportifs, des bénévoles, des arbitres, des dirigeants (*lutte contre toute forme de violence dans le sport*).
- Toutes actions spécifiques du type formation expérimentale, valorisation des bonnes pratiques.
- Toutes actions visant aux changements de comportements sexistes, homophobes, et favorisant les valeurs éducatives du sport en lien avec le sujet.
- Toutes actions qui permettent de mieux faire connaître la responsabilité des acteurs sportifs et les règles de droit applicables en la matière.

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

#### 4. Publics bénéficiaires :

Statut : Public licencié et hors clubs

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Selon les publics visés par les actions du projet

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

#### 5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Ethique et citoyenneté** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Responsabilité Sociétale des Associations** »

#### 6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs obligatoires
Le nombre de participants aux opérations organisées.
Evaluation des comportements des parties prenantes eu égard aux thématiques visées (questionnaire qualitatif).

Autres indicateurs facultatifs
Nombre et type d'actions communes avec des structures de l'ESS engagées dans la collecte et le réemploi du vélo.
Nombre de vélos remis en état.
Nombre d'opérations d'entretien et de remise en état d'espaces de pratique dans une démarche écoresponsable.

## OBJECTIF : PROMOTION SPORT SANTÉ

### Dispositif 6 : « Cyclisme Santé »

#### 1. Intitulé :

Cyclisme Santé – Nom du Club

*Promotion sport santé*

Cadre référent : Laetitia LE CORGUILLE – [l.lecorguille@ffc.fr](mailto:l.lecorguille@ffc.fr)

#### 2. Objectifs :

### ATTENTION :

Les actions déposées dans le cadre du dispositif « Cyclisme santé » seront étudiées pour les clubs labellisés « Pédaler Santé » ou « Pédaler Bien-être » ou les clubs souhaitant être labellisés en 2025, ainsi que pour les comités départementaux et régionaux.



La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

#### Exemples d'objectifs

- Obtenir le label « Pédaler Bien-être » : pour structurer une offre de pratique accessible à toutes les personnes désirant reprendre une activité physique afin de prévenir sa santé.
- Obtenir le label « Pédaler Santé » pour structurer une offre de pratique accessible à des personnes à besoin spécifique tels que des personnes ayant une maladie chronique.
- Créer un créneau sport-santé pour un public éloigné de la pratique cycliste avec comme objectif de conserver ou d'améliorer son état de santé.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

#### 3. Description :

#### Exemples d'actions à mener

- Former les éducateurs bénévoles à la formation « Animateur fédéral ».
- Former les éducateurs professionnels à la formation « Coach Vélo Santé ».
- Labelliser son club Cyclisme Santé en « Pédaler Bien Être » et/ou « Pédaler Santé ».
- Mise en place de cycle d'activités régulières de cyclisme santé en partenariat avec une Maison Sport-Santé, des établissements médico-sociaux, des collectivités, des médecins, des réseaux sport-santé.
- Mise en place de séances d'activités pour des jeunes avec des facteurs de risques de santé (surcharge pondérale, sédentarité...)

- Financement de petits matériels dans la limite d'un coût unitaire de 500€ HT maximum (ex : vélo d'appartement, vélo adapté, matériels de tests, renforcement musculaire...) permettant une pratique Cyclisme-santé.

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

### ATTENTION :

Les cycles de pratique doivent être d'une durée minimum de trois mois.



#### 4. Publics bénéficiaires :

Statut : Tout public. Mais les projets en direction des jeunes seront valorisés

Genre : « Mixte ».

Tranche d'âge : « Toutes tranches d'âges » ou « Mineurs » ou « Adultes » ou « Seniors » selon les publics visés

Type : Public atteint de pathologie(s) chronique(s), en perte d'autonomie, public sédentaire ou non pratiquant.

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

#### 5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Promotion du sport santé** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Développement d'une offre de pratique « Cyclisme Santé »** »

#### 6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs obligatoires selon l'action déployée
Nombre de créneaux créés
Nombre de bénéficiaires des créneaux
Nombre d'éducateur.trices bénévoles formé.es « Animateur fédéral ».
Nombre d'éducateur.trices professionnel.les formé.es « Coach Vélo Santé ».

Obtention de la labellisation « Pédaler Bien-Être » et/ou « Pédaler Santé » en 2025.

#### Autres indicateurs facultatifs

Nombre de partenariat avec une Maison Sport-Santé, des établissements médico-sociaux, des médecins et des réseaux sport santé du territoire.

Nombre de pratiquants suivis lors des créneaux Cyclisme Santé.

Liste du matériel acquis.

Nombre de créneaux de pratique de Cyclisme Santé sur 3 mois (minimum 12 séances).

Formation de l'éducateur.

## OBJECTIF : ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Attention : ces quatre dispositifs ne concernent que les structures inscrites au PPF labellisé au niveau territoriale (cf liste des structures en annexe de la note de cadrage).

### Dispositif 7 : « Détection – Accession territoriale »

#### 1. Intitulé :

##### Détection – accession territoriale

*Accession territoriale au sport de haut niveau*

Cadres référents : Cédric CHAUMOND – [c.chaumond@ffc.fr](mailto:c.chaumond@ffc.fr)

#### 2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

##### Exemples d'objectifs

- Identification des potentiels sportifs prometteurs.
- Evaluation et suivi de l'entraînement des potentiels sportifs prometteurs.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre comité et à votre territoire.

#### 3. Description :

##### Exemples d'actions à mener

- Action à destination de « licenciés-adhérents » sous forme d'entraînement, stage ou regroupement qui visent à identifier des potentiels sportifs prometteurs.
- Inscription et utilisation de la plateforme Nolio By FFC\* pour le suivi longitudinal des sportifs prometteurs et le monitoring de leurs évaluations.

*\*Pour les structures primo-adhérentes, préciser l'offre choisie : **Offre Club** (aide de 500€) avec 3 entraîneurs pour 120 sportifs ; OU **offre Club Starter** (aide de 300€) avec 2 entraîneurs pour 40 sportifs.*

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions. Ces dernières font toutes appels à des dispositifs ou des actions mis en place par la FFC et sur lesquels des ressources techniques ou documentaires peuvent être sollicitées. Vous pouvez également compléter cette partie avec des actions spécifiques à votre comité.

#### 4. Publics bénéficiaires :

Statut : sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : mixte



Tranche d'âge : mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau.

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

## 5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Accession territoriale au sport de haut niveau** ».
- Puis sélectionnez le dispositif « **Détection – accession territoriale** ».

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics (masculin, féminin, valide, en situation de handicap, jeune, actifs, séniors) dans les différents territoires. Il est particulièrement attendu de soutenir les actions en faveur des pratiquantes, des encadrantes et des dirigeantes.

Territoires : Il est particulièrement attendu de chercher le développement des pratiques dans les territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes. Le niveau départemental est le niveau de détection privilégié au sein de la FFC.

## 6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs obligatoires
Nombre de sportif.ves concerné.es
Evolution de ratio hommes/femmes

Autres indicateurs facultatifs
Souscription à la plateforme "Nolio By FFC" en cours de saison 2025, si demande de financement de l'abonnement.

## Dispositif 8 : « Perfectionnement – accession territoriale »

### 1. Intitulé :

#### Perfectionnement – accession territoriale

*Accession territoriale au sport de haut niveau*

Cadres référents : Cédric CHAUMOND – [c.chaumond@ffc.fr](mailto:c.chaumond@ffc.fr)

### 2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

#### Exemples d'objectifs

- Création de créneaux d'entraînements complémentaires.
- Suivi et optimisation de l'entraînement sur la plateforme Nolio by FFC.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre comité et à votre territoire.

### 3. Description :

#### Exemples d'actions à mener

- Mise en place de créneaux d'entraînements supplémentaires sous forme de créneaux fixe, stages ou regroupements.
- Inscription et utilisation de la plateforme Nolio By FFC\* pour la planification et le suivi de l'entraînement.

*\*Pour les structures primo-adhérentes, préciser l'offre choisie : **Offre Club** (aide de 500€) avec 3 entraîneurs pour 120 sportifs ; OU **offre Club Starter** (aide de 300€) avec 2 entraîneurs pour 40 sportifs.*

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions. Ces dernières font toutes appels à des dispositifs ou des actions mis en place par la FFC et sur lesquels des ressources techniques ou documentaires peuvent être sollicitées. Vous pouvez également compléter cette partie avec des actions spécifiques à votre comité.

### 4. Publics bénéficiaires :

Statut : sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : mixte

Tranche d'âge : mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

## 5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Accession territoriale au sport de haut niveau** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Perfectionnement – accession territoriale** »

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics (masculin, féminin, valide, en situation de handicap, jeune, actifs, séniors) dans les différents territoires. Il est particulièrement attendu de soutenir les actions en faveur des pratiquantes, des encadrantes et des dirigeantes.

Territoires : Il est particulièrement attendu de chercher le développement des pratiques dans les territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes.

## 6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs obligatoires
Nombre de créneaux/heures d'entraînements supplémentaires.
Evolution de ratio hommes/femmes.

Autres indicateurs facultatifs
Souscription à la plateforme "Nolio By FFC" en cours de saison 2025, si demande de financement de l'abonnement.

## Dispositif 9 : « Formations »

### 1. Intitulé :

#### Formations

*Accession territoriale au sport de haut niveau*

Cadres référents : Cédric CHAUMOND [\\_c.chaumond@ffc.fr](mailto:c.chaumond@ffc.fr)

### 2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

#### Exemples d'objectifs

- Former des bénévoles à l'encadrement haut niveau.
- Former des licenciés – adhérents à l'accession haut niveau.
- Formation des arbitres.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

### 3. Description :

#### Exemples d'actions à mener

- Action de formations à destination

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

### 4. Publics bénéficiaires :

Statut : Sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

### 5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Accession territoriale au sport de haut niveau** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Formations** »

### 6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs obligatoires
Evolution de ratio hommes/femmes

Autres indicateurs facultatifs
Nombre d'actions inscrites dans le programme accession
Nombre de journées sportives/sportifs concernés
Nombre de jeunes cyclistes identifiés

## Dispositif 10 : « Compétitions »

### 1. Intitulé :

#### Compétitions

*Accession territoriale au sport de haut niveau*

Cadre référent : Cédric CHAUMOND – [c.chaumond@ffc.fr](mailto:c.chaumond@ffc.fr)

### 2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

#### Exemples d'objectifs

- Action de détection.
- Action de sélections de sportifs.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

### 3. Description :

#### Exemples d'actions à mener

- Action de détection et sélection de sportifs pour l'accès en structure nationale.
- Participation à des compétitions visant l'accès en structure nationale de haut niveau
- Inscription et utilisation de la plateforme Nolio By FFC\* pour la planification, le suivi de l'entraînement, l'évaluation, et le monitoring des données de détection.

*\*Pour les structures primo-adhérentes, préciser l'offre choisie : Offre Club (aide de 500€) avec 3 entraîneurs pour 120 sportifs ; OU offre Club Starter (aide de 300€) avec 2 entraîneurs pour 40 sportifs.*

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

### 4. Publics bénéficiaires :

Statut : Sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

### 5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Compétition** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Accession territoriale au sport de haut niveau** »

## 6. Évaluation :

Indicateurs obligatoires
Evolution de ratio hommes/femmes.

Autres indicateurs facultatifs
Souscription à la plateforme "Nolio By FFC" en cours de saison 2025, si demande de financement de l'abonnement.